

Dossier de Presse

Campagne de prévention des cancers liés aux papillomavirus

Se protéger contre les cancers liés aux papillomavirus, c'est facile et gratuit !

Pour vos filles mais aussi pour vos garçons, dès 11 ans, pensez à la vaccination!

Renseignez-vous auprès de votre médecin, pharmacien ou sage-femme

Le Comité d'Indre-et-Loire de la Ligue contre le cancer participe à la gratuité de la vaccination en prenant en charge le coût résiduel pour les personnes n'ayant pas de complémentaire santé.

Plus d'informations: 02.47.39.20.20



Sommaire

- Communiqué de Presse
- Les cancers liés aux papillomavirus, un enjeu de santé publique
 - Qu'est-ce que les papillomavirus (HPV) ?
 - Quelles sont les conséquences d'une infection par un papillomavirus ?
 - Vaccination contre les infection HPV et risque de maladies auto-immunes : une étude CNAM/ANSM rassurante
 - Le calendrier vaccinal 2020
 - La situation vaccinale nationale, régionale et départementale
- La Ligue contre le cancer et quatre partenaires d'Indre-et-Loire s'engagent pour développer la vaccination anti-HPV chez les jeunes
 - Favoriser la vaccination anti-HPV chez les jeunes filles et les jeunes garçons
 - Lever le frein financier pour les personnes n'ayant pas de mutuelle



Communiqué de Presse

Tours le 1^{er} septembre 2020

Prévenir les cancers liés aux papillomavirus par la vaccination, un enjeu de santé publique

La semaine du 14 au 20 septembre 2020, le Comité d'Indre-et-Loire de la Ligue contre le cancer lance une campagne de communication en partenariat avec le Syndicat des Pharmaciens, le CHRU de Tours (Service de gynécologie, école de Sages-femmes, Centre d'orthogénie), le Centre de Vaccination Public et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers afin de promouvoir la vaccination contre les papillomavirus humain (HPV) qui sont à l'origine de nombreux cancers.

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus. La vaccination contre les HPV s'est révélé être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminuant le risque de développement des cancers.

La vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour toutes les jeunes filles mais également tous les jeunes garçons depuis l'édition d'un nouveau calendrier vaccinal en 2020.

Ce vaccin est en partie pris en charge par l'Assurance Maladie et la prise en charge est complétée par les complémentaires santé. Or, le reste à charge peut être un frein à la vaccination pour les familles ne disposant pas de complémentaire santé. C'est pourquoi, quatre partenaires d'Indre-et-Loire s'engagent pour développer la vaccination HPV chez les jeunes ainsi que pour lever le frein financier en prenant en charge la part complémentaire santé pour les familles n'en n'ayant pas.

Contact presse : cd37@ligue-cancer.net – 02.47.39.20.20



Les cancers liés aux papillomavirus

- Qu'est-ce que les papillomavirus (HPV) ?

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles. Les infections par les HPV sont très fréquentes au début de la vie sexuelle (80% de la population est infectée au début de la vie sexuelle) et sont le plus souvent asymptomatiques.

Il en existe de très nombreux types dont certains sont dits à « haut risque oncogène » notamment les HPV 16 et 18 qui sont les plus virulents.

La plupart des infections HPV ne sont que transitoires et vont être éliminées dans les mois suivants l'infection. Cependant, 10 à 20% des infections vont persister et peuvent entraîner l'apparition de lésion précancéreuses dans un délai d'environ 5 ans. Ces lésions précancéreuses sont ensuite susceptibles de progresser en cancer invasif dans un délai variable allant de 5 à 20 ans.

- Quelles peuvent être les conséquences d'une infection par un papillomavirus ?

Comme évoqué précédemment, les conséquences des infections par les HPV sont variables. Dans certains cas, l'infection va passer inaperçue et disparaître sans laisser de trace et dans d'autres cas, cette infection va persister et un cancer peut se développer.

Le principal cancer, en terme de nombre de cas, engendré par une infection HPV est le cancer du col de l'utérus chez les femmes. Ainsi, les infections par les HPV sont à l'origine d'environ 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus par an en France. Ce cancer fait un peu plus de 1 000 morts par an.

Mais ces infections peuvent également induire d'autres cancers, qui ne concernent pas uniquement les femmes, tels que les cancers des voies aérodigestives supérieures, les cancers de l'anus, les cancers du pénis, et les cancers du vagin et de la vulve.

En France, 6 300 nouveaux cas de cancers sont attribuables aux HPV en 2015. Il s'agit pour presque la moitié de cancers du col de l'utérus et pour un quart de cancers des voies aérodigestives supérieures. Un quart des cancers induits par les HPV concernent les hommes d'où la volonté d'extension de la vaccination aux garçons à partir de 2021.

- **Le calendrier vaccinal 2020**

Depuis 2020, le calendrier vaccinal concernant la vaccination HPV a été modifié.

Le calendrier vaccinal suivant s'applique donc à partir de 2021 :

SCHEMA VACCINAL SELON LE CALENDRIER 2020

Pour les jeunes filles et les jeunes garçons

11-14 ans : 2 doses espacées de 6 à 13 mois

15-19 ans : 3 doses selon un schéma 0, 2 et 6 mois

La vaccination a été ajoutée pour les garçons dans l'objectif de protection vis-à-vis de tous les cancers induits par les HPV mais aussi de non transmission du virus aux jeunes filles (afin de prévenir le cancer du col de l'utérus plus spécifiquement). Le remboursement du vaccin pour les garçons entrera en vigueur en 2021.

- **Vaccination contre les infection HPV et risque de maladies auto-immunes : une étude CNAM/ANSM rassurante**

A ce jour, sur la base d'études scientifiques robustes menées notamment par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé) et la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), aucun lien entre la vaccination HPV et le développement de maladies auto-immunes n'a été démontré. L'étude portant sur une cohorte de 2,2 millions jeunes filles de 13 à 16 ans a conclu que la vaccination anti-HPV n'augmentait pas le risque global de maladies auto-immunes.

- **La situation vaccinale nationale, régionale et départementale**

En France, la couverture vaccinale chez les jeunes filles ayant initié une première dose de vaccin est de 29.4%. Ce taux est très bas comparé aux taux de couverture vaccinale de nombreux pays européens (Angleterre : 80%, Portugal : 94% par exemple).

Notre région et notre département sont sur une bonne dynamique avec une couverture vaccinale à 35% pour la région Centre et 38.6% pour le département d'Indre-et-Loire (cf Figure 1). Il faut cependant continuer à promouvoir la vaccination et soutenir cette dynamique afin que ces taux de vaccination augmentent et que

La Ligue contre le cancer et quatre partenaires d'Indre-et-Loire s'engagent pour développer la vaccination anti-HPV chez les jeunes

- Favoriser la vaccination anti-HPV chez les jeunes filles et les jeunes garçons

En Indre-et-Loire, le **Comité d'Indre-et-Loire de la Ligue contre le cancer**, le **Syndicat des Pharmaciens**, le **CHRU de Tours (Service de gynécologie, école de Sages-femmes, Centre d'orthogénie)**, le **Centre de Vaccination Public** et le **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers** ont décidé de s'associer pour promouvoir la vaccination HPV dans le département.

Ces différents acteurs ont donc initié une campagne de communication pour promouvoir le vaccin anti-HPV auprès des jeunes (filles et garçons) mais aussi de leur famille et des professionnels de santé (médecins, gynécologues, sages-femmes, pharmaciens).

Une campagne d'affichage et de communication sera lancée à partir du 14 septembre 2020 jusqu'au 20 septembre 2020. Les professionnels de santé recevront les éléments de la campagne par mail et par courrier et le grand public sera informé via les réseaux sociaux et le relais des différents partenaires (professionnels de santé et institutionnels relayant la campagne).

- **Lever le frein financier pour les personnes n'ayant pas de mutuelle**

Cette action se veut également une action de lutte contre les inégalités sociales en santé. Ainsi, le Comité d'Indre-et-Loire de la Ligue contre le cancer propose de financer la part mutuelle du vaccin pour les jeunes du département n'ayant pas de couverture complémentaire santé.

En pratique, la part mutuelle est avancée par le pharmacien qui envoie ensuite une demande de remboursement au Comité d'Indre-et-Loire de la Ligue contre le cancer.

Pour plus d'information sur ce dispositif : cd37@ligue-cancer.net